



**Groupe communiste et citoyen du 20<sup>e</sup> arrondissement**

**Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 24 janvier 2024**

## **Vœu relatif à une réforme du financement des centres de santé non lucratifs pour sauver les centres de santé du 20<sup>ème</sup>**

**Déposé par Karine Duchauchoi et les élu-e-s du groupe Communiste et Citoyen**

Considérant que la santé n'est pas une marchandise, que c'est notre bien commun et que notre politique de santé doit viser à l'égalité de tous les habitants de l'arrondissement en matière de prévention et d'accès aux soins ;

Considérant le rôle majeur joué par les centres de santé associatifs à but non lucratif dans l'accès aux soins des habitantes-s qui en sont les plus éloignées-s qui nécessitent une approche globale de la santé qui demande des temps longs de consultations et d'accompagnement ;

Considérant que le 20<sup>e</sup> arrondissement souffre d'un taux de couverture des professionnels de santé les moins élevés de Paris (41 pour 10 000 habitantes-s contre 76 en moyenne à Paris) ; et qu'au regard des inégalités sociales de santé, les habitantes-s du 20<sup>e</sup> arrondissement sont ceux qui ont les plus forts besoins de santé publique ;

Considérant les difficultés financières du centre de santé du GOSB, comme plusieurs centres de santé associatifs parisiens en secteur 1, du fait notamment de la tarification à l'acte des médecins et l'augmentation des couts salariaux qui pénalise les structures accueillant des publics en difficulté ;

Considérant le risque de fermeture imminent pour le GOSB et la concomitance avec les annonces de la Croix rouge Française de se séparer de ces centres de santé franciliens notamment le centre de santé situé rue Haxo dans le quartier Télégraphe Saint-Fargeau ;

Considérant le risque important de rachat de ces activités par des gestionnaires lucratifs qui aboutirait à n'en pas douter à la fermeture de certaines consultations que le secteur marchand juge peu rentable ou déficitaire. ;

Considérant, la tarification des consultations en inadéquation avec leur durée, et les pathologies parfois de multiples des patients plus précaires des centres de santé associatifs et le temps que nécessite la prévention;

Considérant que ces fermetures vont réduire à long terme l'offre de soins en secteur 1 dans l'arrondissement et l'inquiétude dans ce sens de la CPTS sur l'accès aux soins des patients ;

Considérant les difficultés croissantes de la population en matière de pouvoir d'achat, et en particulier les difficultés d'accès au soin, aboutissant trop souvent à un renoncement aux soins ;

Considérant les différents vœux votés aux conseils d'arrondissement et de Paris pour trouver des solutions pérennes pour ces deux centres de santé ;

**Sur proposition de Karine Duchauchoi, les élu-es du groupe Communiste et Citoyen, le Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement émet le vœu que :**

- **La Ville de Paris sollicite l'Agence Régionale de Santé pour étudier une forme alternative de tarification avec une expérimentation de type « Article 51 » comme il en existe à Paris depuis 2019 pour le GOSB,**
- **La ville de Paris sollicite l'Agence Régionale de santé sur des aides d'urgence de soutien au fonctionnement.**